



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

8 juin 2010

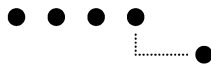
Cantonalisation et agrandissement de la Haute école suisse d'agronomie

Le 7 juin, le Grand Conseil bernois a approuvé la cantonalisation de la Haute école suisse d'agronomie HESA. La HESA sera complètement intégrée à la Haute école spécialisée bernoise en 2012. Dans le même temps, le Parlement cantonal a accepté l'octroi d'un crédit pour l'agrandissement du campus.

Depuis sa fondation en 1964, la Haute école suisse d'agronomie de Zollikofen est régie par un concordat de tous les cantons suisses et du Liechtenstein. Comme la quasi-totalité des hautes écoles fonctionnent selon une régie cantonale, les membres du concordat ont conclu avec le Conseil-exécutif bernois que la HESA devait, dès le 1^{er} janvier 2012, être régie par le Canton de Berne et intégrée à la HES bernoise, à laquelle elle est déjà rattachée sur le plan administratif. Le 7 juin 2010, le Grand Conseil bernois a posé les bases pour ce changement de propriété.

Place aux grands travaux

Avant que la cantonalisation ne puisse être définitivement reconnue, tous les cantons et le Liechtenstein doivent formellement se retirer du concordat, ce qu'ils ne feront qu'à la condition que le Canton de Berne s'engage à entreprendre l'agrandissement planifié pour le campus de Zollikofen. Etant donné le lien entre ces deux objets, le Grand Conseil a, lors de la même session, décidé d'accorder le crédit pour les travaux d'agrandissement, soit un montant de 33 millions de francs, sur un total des coûts estimé à plus 50 millions. La décision du Grand Conseil est soumise au référendum facultatif. Afin de respecter les délais et d'entamer les travaux de construction aussi rapidement que possible, le Conseil d'administration de la HESA doit décider d'un préfinancement par le concordat pour réaliser la première phase des travaux. Ces derniers pourraient dès lors débuter en août 2010, durant les vacances semestrielles. En vue de cet agrandissement, certains des bâtiments actuels, notamment l'aula, doivent être démantelés. Les nouvelles infrastructures procureront aux étudiants et aux collaborateurs des salles de classe, des laboratoires, une médiathèque, des salles de séjour et de travail.



Une croissance résultant des bonnes perspectives d'emploi

L'agrandissement des bâtiments est urgent, la HESA étant très à l'étroit. Les nouvelles offres d'études en foresterie et en technologie alimentaire réclament un équipement et des laboratoires spécialisés supplémentaires. Le campus doit accueillir actuellement plus de 600 personnes. Au cours des seules dix dernières années, le nombre d'étudiants et de collaborateurs a plus que doublé. Et la croissance devrait se poursuivre, de par le fait que les diplômés sont très demandés sur le marché de l'emploi. La HESA offre des filières d'études de bachelor en agronomie, en foresterie et en technologie alimentaire. Depuis peu, un master in Life Sciences avec orientation en sciences appliquées agronomiques et forestières vient compléter cette offre.

La Haute école suisse d'agronomie HESA à Zollikofen est l'institution HES de pointe dans les domaines de l'agronomie et de la foresterie; elle propose des filières bachelor en agronomie, foresterie et technologie alimentaire uniques en leur genre, ainsi qu'une filière master en Sciences de la vie – Sciences appliquées agronomiques et forestières.

Pour compléter ses activités d'enseignement, la HESA s'engage aussi dans la recherche appliquée et propose des prestations de service, en Suisse et dans le monde entier. Sa force est d'associer le savoir scientifique aux connaissances pratiques et d'exploiter les synergies entre formation et recherche. Régie par un concordat réunissant tous les cantons et le Liechtenstein, la HESA est affiliée à la HES bernoise.

Plus d'informations pour les médias :

Alfred Buess, Directeur, ou Urs Wehrli, Responsable de la communication,
Téléphone: 031 910 21 11

Les projets de lois discutés au Grand Conseil bernois sont disponibles sur le site internet du Canton : <http://www.be.ch/gr>.

Les données importantes concernant les travaux d'agrandissement sont présentées sur le site internet de la HESA : www.shl.bfh.ch.